ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 *bis*, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Fonds Global Real Return Fund **Identifiant d'entité juridique** : TJC21SOQHOBNQ288A280

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**	●○ ☑ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___ %	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales/sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___ % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** ___ %	☑ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu les caractéristiques environnementales en comparant tous les investissements directs à la politique d'exclusion du Fonds. Le Fonds a également promu des caractéristiques environnementales en s'engageant activement auprès des émetteurs sur les questions importantes liées au climat, qui ont inclus le fait d'encourager des sociétés à s'aligner sur l'Accord de Paris, à adopter des objectifs scientifiques de réduction des émissions de carbone et/ou à faire progresser de manière générale leurs engagements en matière de durabilité.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les incidences du Fonds sur la durabilité ont été mesurées par la mise en œuvre, par le Conseiller en investissement, de sa politique d'engagement auprès des émetteurs, ainsi que de sa stratégie d'exclusion. La stratégie d'exclusion et le processus de présélection des exclusions du Fonds s'appliquent à 100 % de ses investissements directs.

Par exemple, le processus de présélection du Fonds a entraîné l'exclusion de certains secteurs, notamment les émetteurs impliqués dans le charbon et le pétrole non conventionnel (comme le pétrole arctique et les sables bitumineux). En outre, dans le cadre du processus de présélection du Fonds, le Conseiller en investissement a fait référence à des normes acceptées à l'échelle mondiale telles que les principes du Pacte mondial des Nations unies, le cas échéant.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande **proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31 décembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 0,125 % échéance 15/07/2031	Titres liés à l'inflation	6,72 %	États-Unis
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 0,500 % échéance 15/01/2028	Titres liés à l'inflation	4,05 %	États-Unis
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 0,125 % échéance 15/04/2025	Titres liés à l'inflation	3,56 %	États-Unis
Bon du Trésor britannique 1,250 % échéance 22/11/2032	Titres liés à l'inflation	3,18 %	Royaume-Uni
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 1,400 % échéance 26/05/2025	Titres liés à l'inflation	2,82 %	Italie
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 0,625 % échéance 15/04/2023	Titres liés à l'inflation	2,65 %	États-Unis
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 0,125 % échéance 15/01/2030	Titres liés à l'inflation	2,61 %	États-Unis
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 0,250 % échéance 15/07/2029	Titres liés à l'inflation	2,56 %	États-Unis
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 1,625 % échéance 15/10/2027	Titres liés à l'inflation	2,52 %	États-Unis
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 1,300 % échéance 15/05/2028	Titres liés à l'inflation	2,31 %	Italie
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 3,625 % échéance 15/04/2028	Titres liés à l'inflation	2,29 %	États-Unis
Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation 0,125 % échéance 15/04/2026	Titres liés à l'inflation	2,01 %	États-Unis
Obligation internationale du gouvernement japonais 0,100 % échéance 10/03/2029	Titres liés à l'inflation	1,79 %	Japon
Titre adossé à des créances hypothécaires uniforme (UMBS), TBA 3,000 % échéance 01/02/2053	Titrisé	1,71 %	États-Unis
Obligation internationale du gouvernement néo-zélandais 2,000 % échéance 20/09/2025	Titres liés à l'inflation	1,63 %	Nouvelle-Zélande

Aux fins de la compilation des informations susmentionnées, les investissements du Fonds au 31 décembre 2022 ont été utilisés.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Des informations sur la proportion du Fonds qui a promu les caractéristiques environnementales/sociales au 31 décembre 2022 sont fournies ci-dessous.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Au 31 décembre 2022, 100 % des investissements directs du Fonds ont été considérés comme promouvant les caractéristiques environnementales, car la stratégie d'exclusion et le processus de présélection des exclusions du Fonds ont été appliqués à tous ses investissements directs. Des garanties environnementales ou sociales minimales ont été fournies pour ces investissements directs uniquement et ne s'appliquent pas aux investissements indirects.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	% d'actifs
Titres liés à l'inflation	100,97 %
Autres instruments nets à duration courte	15,95 %
Titrisé	8,56 %
Obligations couvertes et Pfandbriefe	3,62 %
Investment Grade Credit	0,17 %
Marché émergent local	0,07 %
Crédit à haut rendement	0,04 %
Titres liés à un gouvernement	-29,38 %

Aux fins de la compilation des informations susmentionnées, les participations du Fonds au 31 décembre 2022 ont été utilisées.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 31 décembre 2022, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie européenne est de 0 %. Ce chiffre n'a pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur et n'a pas été examiné par un tiers.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE[1] ?

☐ **Oui :**

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☑ **Non**

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autre que les obligations souveraines.

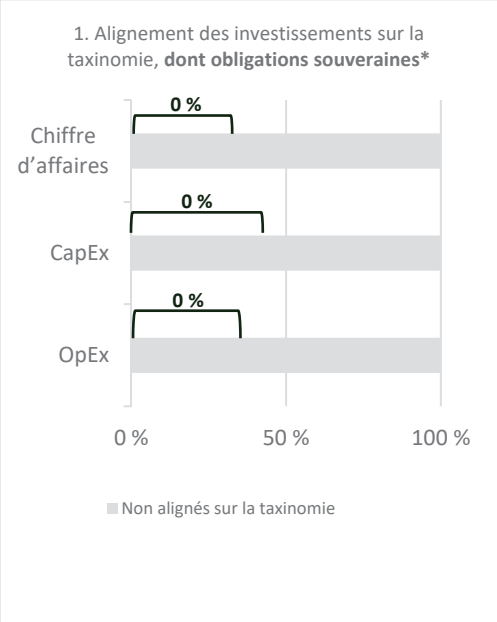

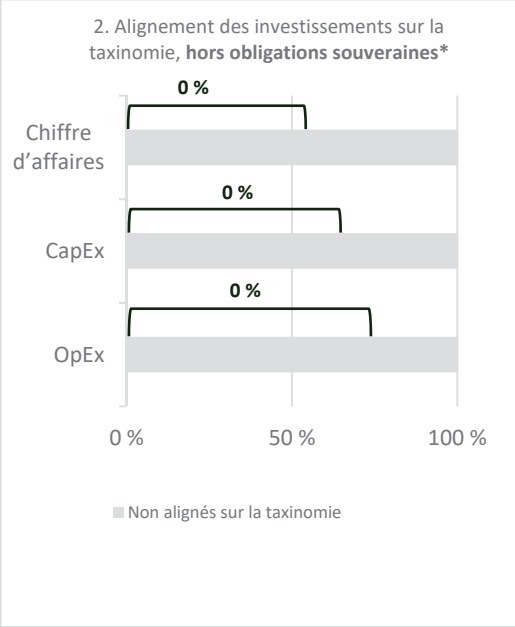

**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines*

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 31 décembre 2022, la proportion d'investissements du Fonds réalisés dans des activités transitoires et habilitantes au cours de la période de référence était de 0 %.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Comme indiqué ci-dessus, au 31 décembre 2022, 100 % des investissements directs du Fonds ont été considérés comme promouvant les caractéristiques environnementales, car la stratégie d'exclusion et le processus de présélection des exclusions du Fonds ont été appliqués à tous ses investissements directs.

Des garanties environnementales ou sociales minimales ont été fournies pour ces investissements directs uniquement et ne s'appliquent pas aux investissements indirects.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le Conseiller en investissement s'est engagé auprès des sociétés et des émetteurs sur des questions importantes liées au climat et a cherché à encourager des sociétés à s'aligner sur l'Accord de Paris, à adopter des objectifs scientifiques de réduction des émissions de carbone et/ou à faire progresser de manière générale leurs engagements en matière de durabilité.

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 *bis*, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Fonds Low Duration Opportunities ESG Fund **Identifiant d'entité juridique :** 549300M7ZPBX56GB2C41

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 202 0/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**	●○ ☑ **Non**
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___ %** ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☑ **Il promouvait des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 29 % d'investissements durables** ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☑ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☑ ayant un objectif social**
☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___ %**	☐ **Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

** Bien que le Fonds ait investi dans des investissements durables ayant un objectif social au cours de la période couverte par le présent rapport, il n'a pris aucun engagement à investir dans cette catégorie d'investissements ; par conséquent, ces investissements acquis par le Fonds doivent être considérés comme accessoires par nature.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

L'approche du Fonds en matière d'investissement durable passe par la promotion de caractéristiques environnementales et sociales (bien que le Fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il cherche à investir une partie de ses actifs dans des investissements durables).

Comme indiqué ci-dessous, les investissements durables détenus par le Fonds au cours de la période de référence ont contribué aux objectifs environnementaux d'adaptation au changement climatique et d'atténuation du changement climatique.

Les instruments dérivés détenus par le Fonds au cours de la période ont été contrôlés par rapport à la politique d'exclusion mise en œuvre par le Conseiller en investissement et ont donc été utilisés pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les incidences du Fonds sur la durabilité ont été mesurées par la mise en œuvre, par le Conseiller en investissement, de sa politique d'engagement envers les émetteurs, de sa stratégie d'exclusion et de son investissement dans certains Titres ESG à revenu fixe (comme décrit plus en détail dans la section du Prospectus intitulée **« Titres ESG à revenu fixe »**) qui permettent aux émetteurs de lever des capitaux pour financer des projets présentant des avantages pour l'environnement, ainsi que dans des titres de créance d'émetteurs ayant exercé un leadership dans la gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique.

Par exemple, le processus de présélection du Fonds a entraîné l'exclusion de certains secteurs, notamment les émetteurs impliqués dans le charbon et le pétrole. En outre, dans le cadre du processus de présélection du Fonds, le Conseiller en investissement a fait référence à des normes mondialement acceptées, telles que les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le cas échéant.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables sous-jacents du Fonds ont principalement contribué aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique au cours de la période de référence, et ce, de diverses manières, y compris, à titre d'exemple, l'investissement dans des Titres ESG à revenu fixe (comme décrit plus en détail dans la section du Prospectus intitulée **« Titres ESG à revenu fixe »**), dont les obligations vertes.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables du Fonds ont été évalués afin de s'assurer qu'ils ne causent pas de préjudice important à tout objectif environnemental ou social. Cette évaluation a été réalisée par la mise en œuvre, par le Conseiller en investissement, de divers indicateurs de durabilité défavorables, y compris, mais sans s'y limiter, l'exposition au charbon et au pétrole et les émissions de gaz à effet de serre.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les titres ont été sélectionnés selon le processus de présélection interne du Conseiller en investissement en matière de durabilité. Ce processus de présélection comprend la prise en compte des incidences négatives sur les facteurs de durabilité, notamment l'exposition au secteur du charbon et du pétrole, ainsi qu'aux armes controversées. Le Conseiller en investissement a cherché à atténuer les principales incidences négatives, notamment par le biais de l'engagement auprès des émetteurs et de la présélection des exclusions.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Conseiller en investissement s'est assuré que les investissements durables étaient alignés sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme par le biais d'une présélection des controverses du Pacte mondial des Nations unies ainsi que d'autres instruments, notamment les scores et les recherches ESG, dans le cadre du processus de diligence raisonnable des investissements.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences des décisions d'investissement qui « entraînent des répercussions négatives sur les facteurs de durabilité », les facteurs de durabilité étant définis comme « les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

Le Fonds a pris en considération les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (y compris, mais sans s'y limiter, l'exposition au charbon et au pétrole, les émissions de gaz à effet de serre et l'exposition aux armes controversées) au cours de la période de référence.

Le Conseiller en investissement a visé à prendre en considération les principales incidences négatives dans le cadre du processus d'investissement et a utilisé une combinaison de méthodes pour contribuer à atténuer les principales incidences négatives, y compris l'engagement auprès des émetteurs et les exclusions.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir au 31 décembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Bons du Trésor américain 4,290 % échéance 09/03/2023	Autres instruments nets à duration courte	28,19 %	États-Unis
Bons du Trésor américain 4,245 % échéance 02/03/2023	Autres instruments nets à duration courte	16,13 %	États-Unis
Bons du Trésor japonais (0,198) % échéance 27/03/2023	Autres instruments nets à duration courte	6,31 %	Japon
Bons du Trésor japonais (0,179) % échéance 27/03/2023	Autres instruments nets à duration courte	4,46 %	Japon
Titre adossé à des créances hypothécaires uniforme (UMBS), TBA 3,500 % échéance 01/02/2053	Titrisé	4,06 %	États-Unis
Bons du Trésor autrichiens 1,267 % échéance 23/02/2023	Autres instruments nets à duration courte	2,16 %	Autriche
St. Paul's CLO DAC 2,128 % échéance 15/01/2032	Autres instruments nets à duration courte	2,12 %	Irlande
NatWest Group PLC 4,067 % échéance 06/09/2028	Investment Grade Credit	2,11 %	Royaume-Uni
Mizuho Financial Group, Inc. 3,490 % échéance 05/09/2027	Investment Grade Credit	2,11 %	Japon
Bons du Trésor américain 4,397 % échéance 23/03/2023	Autres instruments nets à duration courte	2,01 %	États-Unis
Mizuho Financial Group, Inc. 0,214 % échéance 07/10/2025	Investment Grade Credit	1,99 %	Japon
NTT Finance Corp. 0,082 % échéance 13/12/2025	Investment Grade Credit	1,97 %	Japon
Titre adossé à des créances hypothécaires uniforme (UMBS), TBA 3,000 % échéance 01/02/2053	Titrisé	1,43 %	États-Unis
Banque européenne d'investissement 2,375 % échéance 24/05/2027	Titres liés à un gouvernement	1,26 %	Supranationales
Bank of America Corp. 2,456 % échéance 22/10/2025	Investment Grade Credit	1,00 %	États-Unis

Aux fins de la compilation des informations susmentionnées, les investissements du Fonds au 31 décembre 2022 ont été utilisés.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Des informations sur la proportion du Fonds qui a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales et la proportion du Fonds investie dans des investissements durables au 31 décembre 2022 sont fournies ci-dessous.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

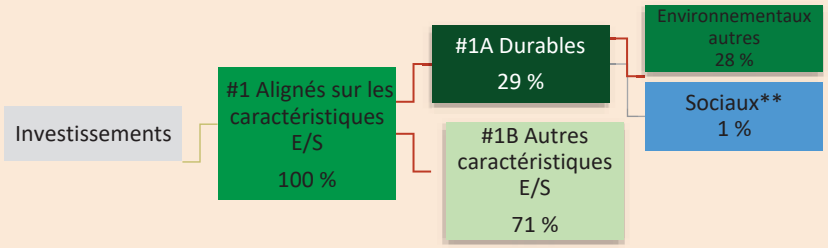

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **# 1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Au 31 décembre 2022, 100 % des investissements du Fonds ont été considérés comme promouvant des caractéristiques environnementales et sociales, car tous les investissements du Fonds ont été contrôlés par rapport à sa stratégie d'exclusion.

À cette date, le Fonds a investi 29 % de son actif net dans des investissements durables. 28 % de l'actif net ont été investis dans des investissements durables qui ont contribué à un objectif environnemental.

**Le Fonds détenait également 1 % de son actif net dans des investissements durables qui contribuent à un objectif social. Il convient de noter que le Fonds n'a pris aucun engagement à investir dans des investissements durables qui contribuent à un objectif social et que ces investissements doivent être considérés comme accessoires par nature.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	% de l'investissement
Autres instruments nets à duration courte	34,60 %
Investment Grade Credit	29,83 %
Titres liés à un gouvernement	26,08 %
Titrisé	5,50 %
Crédit à haut rendement	4,00 %

Aux fins de la compilation des informations susmentionnées, les investissements du Fonds au 31 décembre 2022 ont été utilisés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 31 décembre 2022, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie européenne est de 0 %. Ce chiffre n'a pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur et n'a pas été examiné par un tiers.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE[1] ?

☐ **Oui :**

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☑ **Non**

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autre que les obligations souveraines.

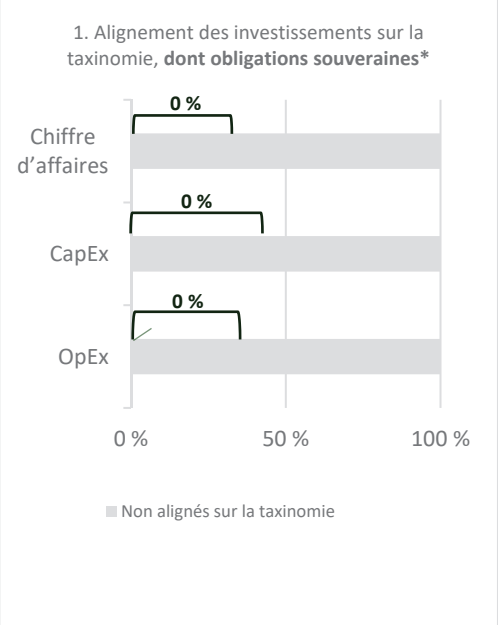

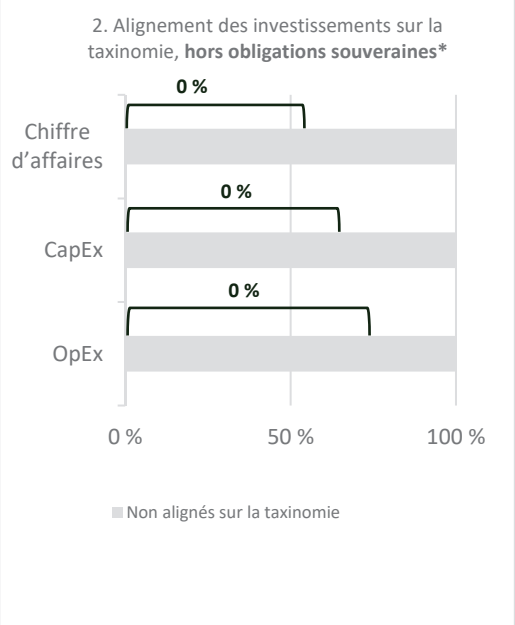

Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 31 décembre 2022, la proportion d'investissements du Fonds réalisés dans des activités transitoires et habilitantes au cours de la période de référence était de 0 %.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020 /852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Fonds ne s'engage pas à investir dans des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, mais s'engage à investir dans des investissements durables qui contribuent à un objectif environnemental. Au 31 décembre 2022, la proportion d'investissements durables du Fonds qui ont contribué à un objectif environnemental sans être évalués par rapport à la taxinomie de l'UE et qui, par conséquent, étaient classés dans la catégorie « Environnementaux autres » ci-dessus est de 28 %. Pour de plus amples informations concernant la disponibilité des données relatives à la durabilité et les défis associés, veuillez consulter le site https://europe.pimco.com/en-eu/our-firm/global-advisors-ireland.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Comme indiqué ci-dessus, le Fonds détenait 1 % de son actif net dans des investissements durables qui ont contribué à un objectif social au cours de la période couverte par les présents états financiers. Étant donné que le Fonds n'a pris aucun engagement à investir dans des investissements durables qui contribuent à un objectif social, ces investissements doivent être considérés comme accessoires par nature.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Comme indiqué ci-dessus, au 31 décembre 2022, 100 % des investissements du Fonds ont été considérés comme promouvant des caractéristiques environnementales et sociales, car tous les investissements du Fonds ont été contrôlés par rapport à sa stratégie d'exclusion. Comme indiqué plus en détail ci-dessus, à cette date, le Fonds a investi 29 % de son actif net dans des investissements durables.

Par conséquent, au 31 décembre 2022, aucun investissement au sein du portefeuille était non aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le Conseiller en investissement s'est engagé auprès des sociétés et des émetteurs sur des questions importantes liées au climat et a cherché à encourager des sociétés à s'aligner sur l'Accord de Paris, à adopter des objectifs scientifiques de réduction des émissions de carbone et/ou à faire progresser de manière générale leurs engagements en matière de durabilité.

Glossaire : (abréviations susceptibles d'être utilisées dans les états qui précèdent)

(non auditées)

Abréviations des contreparties :

AZD	Australia and New Zealand Banking Group	**FAR**	Wells Fargo Bank National Association	**MYI**	Morgan Stanley & Co. International PLC
BOA	Bank of America N.A.	**FBF**	Credit Suisse International	**NAB**	National Australia Bank Ltd.
BOM	Bank of Montreal	**FCT**	Credit Suisse Capital LLC	**NOM**	Nomura Securities International, Inc.
BOS	BofA Securities, Inc.	**FICC**	Fixed Income Clearing Corporation	**NXN**	Natixis New York
BPG	Paribas Securities Corp.	**GLM**	Goldman Sachs Bank USA	**PER**	Pershing LLC
BPS	Paribas S.A.	**GRE**	NatWest Markets Securities, Inc.	**RBC**	Royal Bank of Canada
BRC	Barclays Bank PLC	**GSC**	Goldman Sachs & Co. LLC	**RCY**	Royal Bank of Canada
BSH	Banco Santander S.A. - Succursale de New York	**GST**	Goldman Sachs International	**RDR**	RBC Capital Markets LLC
BSN	The Bank of Nova Scotia - Toronto	**HUS**	HSBC Bank USA N.A.	**RVM**	Barclays Capital, Inc.
BSS	Banco Santander S.A.	**IND**	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank S.A.	**RYL**	NatWest Markets Plc
BYL	Barclays Bank PLC, succursale de Londres	**JLN**	JP Morgan Chase Bank N.A. Londres	**SAL**	Citigroup Global Markets, Inc.
BYR	The Bank of Nova Scotia - Toronto	**JML**	JP Morgan Securities Plc	**SCX**	Standard Chartered Bank, Londres
CBK	Citibank N.A.	**JPM**	JP Morgan Chase Bank N.A.	**SGY**	Société Générale, NY
CDI	Natixis Singapore	**JPS**	J.P. Morgan Securities LLC	**SOG**	Société Générale Paris
CIB	Canadian Imperial Bank of Commerce	**MAC**	Macquarie Bank Limited	**SSB**	State Street Bank and Trust Co.
CKL	Citibank N.A. Londres	**MBC**	HSBC Bank Plc	**TDM**	TD Securities (USA) LLC
CLY	Credit Agricole Corporate and Investment Bank	**MEI**	Merrill Lynch International	**TOR**	The Toronto-Dominion Bank
COM	Commerz Bank AG	**MFK**	Barclays Capital, Inc.	**UAG**	UBS AG Stamford
CSN	Credit Suisse AG (New York)	**MSC**	Morgan Stanley & Co. LLC.	**UBS**	UBS Securities LLC
DBL	Deutsche Bank AG London	**MYC**	Morgan Stanley Capital Services LLC	**WST**	Westpac Banking Corp.
DUB	Deutsche Bank AG				
DEU	Deutsche Bank Securities, Inc.				

Abréviations des devises :

AED	Dirham des EAU	**HKD**	Dollar de Hong Kong	**PLN**	Zloty polonais
ARS	Peso argentin	**HUF**	Forint hongrois	**RON**	Nouveau leu roumain
AUD	Dollar australien	**IDR**	Roupie indonésienne	**RSD**	Dinar serbe
BRL	Réal brésilien	**ILS**	Shekel israélien	**RUB**	Rouble russe
CAD	Dollar canadien	**INR**	Roupie indienne	**SEK**	Couronne suédoise
CHF	Franc suisse	**JPY (ou ¥)**	Yen japonais	**SGD**	Dollar de Singapour
CLP	Peso chilien	**KES**	Shilling kényan	**THB**	Baht thaïlandais
CNH	Renminbi chinois (Offshore)	**KRW**	Won sud-coréen	**TRY**	Nouvelle livre turque
CNY	Renminbi chinois (Chine continentale)	**KZT**	Tenge kazakh	**TWD**	Dollar de Taïwan
COP	Peso colombien	**MXN**	Peso mexicain	**UAH**	Hryvnia ukrainienne
CZK	Couronne tchèque	**MYR**	Ringgit malaisien	**UGX**	Shilling ougandais
DKK	Couronne danoise	**NGN**	Naira nigérian	**USD (ou $)**	Dollar américain
DOP	Peso dominicain	**NOK**	Couronne norvégienne	**UYU**	Peso uruguayen
EGP	Livre égyptienne	**NZD**	Dollar néo-zélandais	**VND**	Dong vietnamien
EUR (ou €)	Euro	**PEN**	Nouveau Sol péruvien	**ZAR**	Rand sud-africain
GBP (ou £)	Livre sterling	**PHP**	Peso philippin	**ZMW**	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen				

Abréviations des marchés de change :

BIST	Borsa Instanbul Exchange	**CME**	Chicago Mercantile Exchange	**Marché hors cote**	Marché hors cote
CBOE	Chicago Board Options Exchange	**FTSE**	Financial Times Stock Exchange		

Abréviations des indices/spread :

ABX.HE	Indice Asset-Backed Securities – Home Equity	**DAX**	Indice Deutscher Aktien 30	**PIMCODBU**	PIMCO Custom Commodity Basket
ACS	Indice Algonquin Cityfates Natural Gas Basis Futures	**FRCPXTOB**	Indice France Consumer Price ex-Tobacco	**PrimeX.ARM**	Indice Prime Mortgage-Backed Securities – Adjustable Rate Mortgage
BCOMF1TC	Indice Bloomberg Commodity 1-Month Forward Total Return	**FTSE/JSE**	Indice South African Performance	**500 S&P**	Indice Standard & Poor's 500
BCOMTR	Indice Bloomberg Commodity Total Return	**FTSE/MIB**	Indice Borsa Italiana's 40 Most Liquid/ Capitalised Italian Shares Equity Index	**S&P CNX Nifty**	Indice Standard & Poor's Nifty 50
BCOMTR2	Indice Bloomberg Custom Commodity Index	**35 IBEX**	Indice Spanish Continuous Exchange	**SIBCSORA**	Taux moyen au jour le jour de Singapour
CAC	Cotation Assistée en Continu	**IBR**	Indicador Bancario de Referencia	**SOFR**	Taux de financement au jour le jour garanti
CDX.EM	Indice Credit Derivatives – Emerging Markets	**JMABDEWU/ JPPMGSHP**	Indice J.P. Morgan Custom Commodity	**SONIO**	Taux moyen interbancaire au jour le jour en livre sterling
CDX.HY	Indice Credit Derivatives – High Yield	**JMABNIU5**	Indice J.P. Morgan Custom Commodity	**200 SPI**	Indice Australian Equity Futures
CDX.IG	Indice Credit Derivatives – Investment Grade	**JPPMGSHP**	Indice JP Morgan Custom Commodity Index	**SRFXON3**	Taux moyen au jour le jour de Suisse (18 h)
CIXBSTR3	Indice Custom Commodity	**KOSPI**	Indice Korea Composite Stock Price	**SX4T**	Indice EURO STOXX Chemicals Index
CMBX	Indice Commercial Mortgage-Backed	**KOSPI2**	Indice de la Bourse coréenne KOSPI 200	**TOPIX**	Indice Tokyo Price
CNREPOFIX	Taux des prises en pension Chine à 7 jours	**MUCKCALM**	Taux moyen au jour le jour de Tokyo	**TRNGLU**	Indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Net TRI USD
CPALEMU	Indice Euro Area All Items Non-Seasonally Adjusted	**NASDAQ**	NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotations)	**IPC Royaume-Uni**	Indice United Kingdom Retail Prices
CPTFEMU	Eurozone HICP ex-Tobacco Index	**NDUEACWF**	MSCI ACWI Index Future	**VSTOXX**	Euro Stoxx 50 Volatility Index
CPURNSA	Consumer Price All Urban Non-Seasonally Adjusted Index	**OMXS30**	Stockholm 30 Index	**WIG20**	Capitalization-weighted Stock Market Index of the 20 largest companies on the Warsaw Stock Exchange

Municipal Bond or Agency Abbreviations:

AGM	Assured Guaranty Municipal

Autres abréviations :

ABS	Titre adossé à des actifs	**ESTRON EUR**	Taux à court terme en euro	**PRIBOR**	Taux interbancaire offert à Prague
ALT	Alternate Loan Trust	**EURIBOR**	Taux interbancaire offert en Euro	**REIT**	Fonds d'investissement immobilier
ATM	À parité	**HIBOR**	Taux interbancaire offert à Hong Kong	**REMIC**	Real Estate Mortgage Investment Conduit
BABs	Build America Bonds	**JIBAR**	Taux interbancaire convenu à Johannesburg	**RMBS**	Titre adossé à des hypothèques résidentielles
BBR	Taux sur effets commerciaux de banque	**JSC**	Joint Stock Company	**STIBOR**	Taux interbancaire offert à Stockholm
BBSW	Bank Bill Swap Reference Rate	**KLIBOR**	Taux interbancaire offert à Kuala Lumpur	**TAIBOR**	Taux interbancaire offert à Taipei
BRL-CDI	Brazil Interbank Deposit Rate	**KORIBOR**	Taux interbancaire offert en Corée	**TBA**	À annoncer
BTP	Buoni del Tesoro Poliennali « obligation du Trésor à long terme »	**LIBOR**	Taux interbancaire offert à Londres	**À définir**	À déterminer
CBO	Obligation garantie (Collateralised Bond Obligation)	**MIBOR**	Taux interbancaire offert à Mumbai	**TBD%**	Le taux d'intérêt est fixé lors du règlement du prêt ou au moment du financement
CDI	Brazil Interbank Deposit Rate	**MSCI**	Morgan Stanley Capital International	**TELBOR**	Taux interbancaire offert à Tel-Aviv
CDO	Obligation garantie (Collateralised Debt Obligation)	**NIBOR**	Taux interbancaire offert en Norvège	**THBFIX**	Thai Baht Floating-Rate Fix
CHILIBOR	Taux interbancaire offert au Chili	**OAT**	Obligations Assimilables du Trésor	**THORON THB**	Taux de rachat au jour le jour thaïlandais
CLO	Prêt garanti (Collateralised Loan Obligation)	**OIS**	Overnight Index Swap	**TIIE**	Tasa de Interés Interbancaria de Equilibrio « Equilibrium Interbank Interest Rate »
CMBS	Titre adossé à des hypothèques	**PIK**	Paiement en nature	**WIBOR**	Taux interbancaire offert à Varsovie
DAC	Designated Activity Company				

GESTIONNAIRE
PIMCO Global Advisors (Ireland) Limited,
Third Floor,
Harcourt Building,
Harcourt Street,
Dublin,
D02 F721,
Irlande.

CONSEILLERS EN INVESTISSEMENT
Pacific Investment Management Company LLC,
650 Newport Center Drive,
Newport Beach, Californie 92660,
États-Unis.

PIMCO Europe Ltd.,
11 Baker Street,
Londres W1U 3AH,
Royaume-Uni.

PIMCO Asia Pte Ltd.,
8 Marina View, #30-01,
Asia Square Tower 1,
Singapour 018960.

PIMCO Europe GmbH,
Seidlstrasse 24-24a,
80335 Munich,
Allemagne.

AGENT ADMINISTRATIF
State Street Fund Services (Ireland) Limited,
78 Sir John Rogerson's Quay,
Dublin 2,
D02 HD32,
Irlande.

DÉPOSITAIRE
State Street Custodial Services (Ireland) Limited,
78 Sir John Rogerson's Quay,
Dublin 2,
D02 HD32,
Irlande.

DISTRIBUTEURS
PIMCO Europe GmbH,
Seidlstrasse 24-24a,
80335 Munich,
Allemagne.

PIMCO Europe Ltd.,
11 Baker Street,
Londres W1U 3AH,
Royaume-Uni.

PIMCO Asia Pte Ltd.,
8 Marina View, #30-01,
Asia Square Tower 1,
Singapour 018960.

PIMCO Asia Limited,
22nd Floor, Suite 2201,
Two International Finance Centre,
8 Finance Street, Central,
Hong Kong.

PIMCO Australia Pty Ltd.,
Level 19, 5 Martin Place,
363 George Street,
Sydney, New South Wales 2000,
Australie.

SERVICE DE PAIEMENT POUR L'AUTRICHE
UniCredit Bank Austria AG,
Schottengasse 6-8,
1010 Vienne,
Autriche.

REPRÉSENTANT À SINGAPOUR
PIMCO Asia Pte Ltd.,
8 Marina View, #30-01,
Asia Square Tower 1,
Singapour 018960.

BANQUES CORRESPONDANTES EN ITALIE
Allianz Bank Financial Advisors S.p.A.,
Piazza Velasca, 7/9,
20122 Milan,
Italie.

State Street Bank International GmbH – Succursale Italia,
Via Ferrante Aporti, 10,
Milan,
Italie.

Société Générale Securities Services S.p.A. (« SGSS »),
Via Santa Chiara, 19,
Turin,
Italie.

AllFunds Bank S.A.U.,
Succursale di Milano,
Via Bocchetto, 6,
20123 Milan,
Italie.

Banca Sella Holding S.p.A.,
Piazza Gaudenzio Sella, 1,
13900 Biella,
Italie.

Monte dei Paschi di Siena S.p.A.,
Via Verii, 14,
Mantova,
Italie.

RBC Investor Services Bank S.A., succursale de Milan,
Via Vittor Pisani, 26,
20124 Milano,
Italie.

CACEIS Bank, succursale italienne,
Piazza Cavour 2,
20121 Milano,
Italie.

REPRÉSENTANT À HONG KONG
PIMCO Asia Limited,
22nd Floor, Suite 2201,
Two International Finance Centre,
8 Finance Street,
Hong Kong.

SERVICE DE PAIEMENT ET DE REPRÉSENTATION AU LUXEMBOURG
Société Générale Luxembourg,
(Centre opérationnel / FED),
28-32, Place de la Gare,
L-1616, Luxembourg.

SERVICE DE PAIEMENT ET DE REPRÉSENTATION EN SUISSE
BNP PARIBAS Paris,
Succursale de Zurich,
Selnaustrasse 16,
8002 Zurich,
Suisse.

REPRÉSENTANT AU ROYAUME-UNI
PIMCO Europe Ltd.,
11 Baker Street,
Londres W1U 3AH,
Royaume-Uni.

SERVICE DE PAIEMENT EN BELGIQUE
ABN AMRO BANK S.A.,
Borsbeeksebrug 30,
2600 Anvers,
Belgique.

SERVICE DE PAIEMENT ET D'INFORMATION EN ALLEMAGNE
Marcard, Stein & Co AG,
Ballindamm 36,
20095 Hambourg,
Allemagne.

SERVICE DE PAIEMENT AU PORTUGAL
Banco Activobank (Portugal) S.A.,
Rua Augusta 86,
1149-023, Lisbonne,
Portugal.

SERVICE DE PAIEMENT EN SUÈDE
SEB Merchant Banking,
SE-106 40,
Stockholm,
Suède.

SERVICE DE PAIEMENT EN GRÈCE
Eurobank Asset Management M.F.M.C.,
10 Stadiou Street,
GR 10564 Athènes,
Grèce.

SERVICE DE PAIEMENT EN HONGRIE
European Investment Centre,
Tomasikova 64,
831 04 Bratislava,
République slovaque.

SERVICE DE PAIEMENT EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
European Investment Centre,
Veveří 2581/102,
616 00 Brno,
République tchèque.

AGENT CENTRALISATEUR ET FINANCIER FRANÇAIS
Société Générale,
29, Boulevard Haussmann,
75009 Paris,
France.

SERVICE DE PAIEMENT AU LIECHTENSTEIN
LGT Bank Ltd.,
Herrengasse 12,
FL-9490 Vaduz,
Liechtenstein.

SERVICE DE PAIEMENT À CHYPRE
EUROBANK CYPRUS LTD.,
28, Spyrou Kyprianou Avenue,
1075 Nicosie,
Chypre.

CONSEILLERS JURIDIQUES EN DROIT IRLANDAIS
Dillon Eustace LLP,
33 Sir John Rogerson's Quay,
Dublin 2,
D02 XK09,
Irlande.

CONSEILLERS JURIDIQUES EN MATIÈRE DE DROIT AMÉRICAIN
Dechert LLP,
1900 K Street N.W.,
Washington, D.C. 20006,
États-Unis.

COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS
PricewaterhouseCoopers
Chartered Accountants and Statutory Audit Firm,
One Spencer Dock,
North Wall Quay,
Dublin 1,
D01 X9R7,
Irlande.

SECRÉTAIRE
State Street Fund Services (Ireland) Limited,
78 Sir John Rogerson's Quay,
Dublin 2,
D02 HD32,
Irlande.

COURTIER PROMOTEUR
Dillon Eustace LLP,
33 Sir John Rogerson's Quay,
Dublin 2,
D02 XK09,
Irlande.

SIÈGE SOCIAL
PIMCO Funds: Global Investors Series plc,
78 Sir John Rogerson's Quay,
Dublin 2,
D02 HD32,
Irlande.

ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GESTIONNAIRE
V. Mangala Ananthanarayanan[1] (Inde)
Ryan P. Blute[1] (États-Unis)
John Bruton (Administrateur indépendant) (Irlande)
Craig A. Dawson[1] (États-Unis)
David M. Kennedy (Administrateur indépendant) (Irlande)
Frances Ruane (Administratrice indépendante) (Irlande)

Le Prospectus, les suppléments au Prospectus, l'Acte constitutif et les Statuts de la Société, ainsi que les Documents d'information clé pour l'investisseur et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant ou de l'agent de chaque juridiction.

Les actionnaires peuvent obtenir gracieusement une copie des changements apportés au portefeuille au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 auprès du Dépositaire ou des Agents payeurs, de l'Agent payeur et d'information en Allemagne et du Représentant suisse.

[1] Salarié de PIMCO.

PIMCO Europe Ltd (société immatriculée sous le n° 2604517) est agréée et régie par la Financial Conduct Authority (12 Endeavour Square, Londres, E20 1JN) au Royaume-Uni. Les services fournis par PIMCO Europe Ltd ne sont pas accessibles aux particuliers, qui ne doivent pas se fier à la présente communication, mais contacter leur conseiller financier.

PIMCO Europe GmbH (société immatriculée sous le n° 192083, Seidlstr. 24-24a, 80335 Munich, Allemagne), PIMCO Europe GmbH succursale italienne (société immatriculée sous le n° 10005170963), PIMCO Europe GmbH succursale irlandaise (société immatriculée sous le n° 909462), PIMCO Europe GmbH succursale britannique (société immatriculée sous le n° 2604517) et PIMCO Europe GmbH succursale espagnole (N.I.F. W2765338E) sont autorisées et réglementées par l'autorité de surveillance allemande des services financiers (BaFin) (Marie- Curie-Str. 24-28, 60439 Francfort-sur-le-Main) en Allemagne conformément à la Section 15 de la Loi allemande sur les institutions de valeurs mobilières (WpIG). La succursale italienne, la succursale irlandaise, la succursale britannique et la succursale espagnole sont également supervisées par : (1) succursale italienne : la Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB) conformément à l'Article 27 de la Loi financière consolidée italienne ; (2) succursale irlandaise : la Banque centrale d'Irlande conformément au Règlement 43 de l'Union européenne (marchés d'instruments financiers) de 2017, tel qu'amendé ; (3) succursale britannique : la Financial Conduct Authority ; et (4) la succursale espagnole : la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV) conformément aux obligations stipulées aux articles 168 et 203 à 224, ainsi qu'aux obligations contenues dans le Tile V, Section I de la Loi sur le marché des valeurs mobilières (LSM) et aux articles 111, 114 et 117 du Décret royal 217/2008, respectivement. Les services fournis par PIMCO Europe GmbH ne sont offerts qu'aux professionnels tels que définis à l'Article 67, alinéa 2 de la Loi allemande sur le commerce des valeurs mobilières (WpHG). Ils ne sont pas accessibles aux épargnants, qui ne doivent pas se fier à la présente communication.

PIMCO (Schweiz) GmbH (enregistrée en Suisse sous le numéro CH-020.4.038.582-2). Les services fournis par PIMCO (Schweiz) GmbH ne sont pas accessibles aux particuliers, qui ne doivent pas se fier à la présente communication, mais contacter leur conseiller financier.